

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [simon leroux](#)

<https://www.cadre21.org/membres/4aec7f27e148a898bb663ee3>

Date d'obtention : 2021-02-23 14:13:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsque l'intervenant scolaire a une situation à évaluer en lien avec le sexto. Il doit recueillir les informations avec ceux ou celles en lien avec la situation mais ne fait pas l'évaluation avec la personne qui aurait été évalué acte malveillant. Cependant il doit saisir le cellulaire et ou communiquer avec la police si le jeune (malveillant) refuse de collaborer. Si l'acte est impulsif, l'intervenant saisie aussi le cellulaire ,communique avec la police et transmet l'information. La police effectuera la suite des démarches dont la remise du cellulaire , sensibilisation et ou en lien avec le directeur des poursuites criminelles et pénales.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La première situation, c'est une amie qui dénonce la situation, la 2e, est elle elle-même et la 3e est le père d'un adolescent. Bref la première correspond à un geste impulsif, la 2e est de la sensibilisation et un ajustement de la pensée en lien avec le sexto. La 3e ne correspond pas à l'intervenant école mais plutôt à la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi l'application la plus délicate sera de bien faire l'analyse si le geste est impulsif ou malveillant. Une autre application délicate sera de trouver l'ensemble des personnes concernés.